

Ouagadougou, le 30 septembre 2011

N°2011-000039/MAH/SG/DRH 

COMMUNIQUE

Dans le cadre des accords signés entre les gouvernements des Royaumes de Danemark, de la Suède et celui du Burkina Faso pour la mise en œuvre du Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE) phase II, le public burkinabè est informé de l'ouverture le 13 octobre 2011 dans le centre unique de Ouagadougou, d'un test d'entrée en première année de bachelor de l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE) au titre des années académiques 2011 à 2014.

Le nombre de postes à pourvoir est de dix (10).

Peuvent faire acte de candidature audit test, les candidats des deux sexes âgés de dix-huit (18) ans au moins et de trente-sept (37) ans au plus au 31 décembre 2011, ayant reçu un certificat d'admissibilité au titre de l'année académique 2011-2012 délivré par l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement et remplissant les conditions suivantes :

- Etre de nationalité burkinabè ;
- Etre titulaire du Baccalauréat scientifique ou technique (séries C, D, E) ou de tout autre diplôme jugé équivalent ;
- Etre en possession d'un certificat d'admissibilité au 2iE au titre de l'année académique 2011-2012 (ceux ne l'ayant pas peuvent contacter les 2iE à cet effet).

Les dossiers de candidature seront reçus aux périodes, jours, heures et lieu ci-après :

- **Période** : du 03 au 11 octobre 2011
- **Jours de réception** : du lundi au samedi
- **Heures de réception** : de 08 heures à 14 heures
- **Lieu de réception** : Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Agriculture et de l'hydraulique

COMPOSITION DU DOSSIER

Les dossiers de candidature sont composés comme suit :

- une demande manuscrite timbrée à 200 frs, adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Hydraulique, datée et signée du candidat et indiquant son nom, prénom (s), âge, adresse exacte ;
- une (01) photocopie légalisée du certificat d'admissibilité au titre de l'année académique 2011-2012 ;
- une (01) photocopie légalisée du diplôme requis ou de l'attestation de succès en cours de validité ;
- une (01) photocopie légalisée de la CNIB ;
- un (01) extrait d'acte de naissance ou une copie légalisée.

Les personnes déjà admises à un concours depuis plus d'un mois, ou en cours de formation dans une Ecole de formation Professionnelle ou intégrées dans la Fonction Publique ne sont pas autorisées à prendre part au présent test.

Le test qui se compose de trente (30) questions à choix multiple et portant sur les **Mathématiques, la physique, le français et l'anglais** se déroulera **le 13 octobre 2011 à 15h00** dans les locaux de l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE).

Les candidats sont informés que l'accès à la salle de composition est subordonné à la présentation de la CNIB ayant servi au dépôt du dossier de candidature. L'appel des candidats est prévu pour 14 heures.

Ils sont par ailleurs informés que cette formation ne donne pas droit automatiquement à une intégration à la fonction publique.

